



NEWSLETTER PPAM BIO



N°2 / Octobre 2022

Actualités

Publication du panorama en PPAM (bio) diversifiées

Nous avons le plaisir de vous présenter ce document, issu d'un travail partenarial mené dans le cadre du projet I3DPPAM Bio « Installation, Diversification, Développement de la Demande en PPAM Bio », porté par Bio Nouvelle Aquitaine et financé par France Agrimer. Les résultats d'une enquête auprès de 262 producteurs de PPAM y sont présentés, sous la forme de graphiques commentés, classés en différents thèmes primordiaux au moment de l'installation : le parcours, le projet agricole, la formation et l'expérience avant installation, le dimensionnement de l'atelier PPAM, la commercialisation et la réglementation, la production et la transformation.

Ce document fait écho à l'outil « arbre à la décision en PPAM », également disponible sur notre site internet et présenté dans la dernière Newsletter.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/11/Panorama-mail.pdf>

Compte-rendu de la commission PPAM Bio de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) du 14 octobre 2022

Bilan de campagne 2022, PPAM Bio en France

- 9 régions étaient représentées (sur 13)
- Les effets de la sécheresse ont été ressentis dans toutes les régions : fenêtres de récolte raccourcies ou inexistantes, interdictions ou restrictions d'irrigation, baisse du nombre de fleurs par plante, fleurs plus petites, pertes de plants...,
- Cela a eu de grosses conséquences sur les rendements dans certaines régions (surtout dans la moitié Sud de la France), en particulier sur les cultures non irriguées ; des rendements inférieurs en huiles essentielles ont également été mentionnés
- L'activité de cueillette a été particulièrement contrainte avec parfois même des disparitions de gisements
- Les producteurs s'interrogent sur d'éventuels équipements en irrigation
- Une baisse de la dynamique dans les magasins bio spécialisés ressentie dans plusieurs régions

Projets d'actions 2023

Dans les GRAB/GAB, des actions et projets sont prévus sur différents thèmes :

- Animation et accompagnement de collectifs de producteurs (petits producteurs, cueilleurs, producteurs de grandes cultures PPAM ...); accompagnement à la création de GIEE. *NB en ex-Poitou-Charentes : recensement des producteurs et candidats à l'installation en PPAM Bio par questionnaire d'enquête, animation de la commission PPAM, organisation d'une fête des producteurs de PPAM Bio ; en ex-Aquitaine : organisation des journées techniques PPAM Bio, fin janvier-début février*
- Accompagnement à la structuration de filières PPAM (formations sur calcul de prix de revient, mise en lien producteurs-acheteurs,...). *NB en Nouvelle Aquitaine : formations sur le prix de revient, organisation d'un forum producteurs/entreprises en Dordogne pour les producteurs d'ex-Aquitaine, soutien au développement du site internet des producteurs de PPAM bio de Nouvelle Aquitaine, contribution à la réalisation d'une méthodologie d'accompagnement à la création de filières en PPAM Bio à destination des techniciens de GAB et des producteurs (participation au projet Fil'PAM porté par la FNAB)*
- Etude et conseil technico-économique (suivi de parcelles et d'ITK, essais couverts végétaux, formations séchage, phytothérapie en élevage...). *NB en Nouvelle Aquitaine : organisation de nombreuses formations sur la production, la transformation, la commercialisation ; appui technique individuel*
- Suivi du marché (bilan de campagne...)





Présentation du site internet des producteurs de PPAM bio de Nouvelle Aquitaine qui permet la mise en relation entre producteurs et acheteurs de PPAM bio.

Les participants à la commission ont trouvé notre projet très intéressant et souhaitent multiplier l'initiative dans plusieurs autres régions. A suivre...

Par ailleurs Bio Nouvelle Aquitaine prévoit de continuer à rechercher des financements pour professionnaliser ce projet, suite au refus de France Agrimer de participer à son financement.

Appel à candidatures Secrétaire National PPAM au sein de la FNAB

Catherine Mahé actuellement co-secrétaire nationale PPAM à la FNAB aux côtés de Vincent Segretain, a rappelé la recherche en cours du/ de la future secrétaire national-e PPAM. Le rôle de cette personne est de présider la Commission nationale PPAM, s'appuyer sur un salarié pour décliner les actions et programmes de travail discutés en commission, porter la parole de la FNAB sur la filière auprès des institutions et des médias

Si le poste vous intéresse, faites-vous connaître auprès de Béatrice qui vous enverra la fiche de poste. Les candidatures sont à transmettre à la FNAB avant février.

Enquête climat et PPAM lancée

Cette enquête a pour objectifs de mieux comprendre les impacts et adaptations au changement climatique chez les producteurs de PPAM bio, d'identifier les stratégies d'adaptation au changement climatique mises en place ou souhaitées, les projets en cours, et de répertorier les demandes et besoins en accompagnement des producteurs. Vous avez normalement déjà reçu cette enquête via votre animateur de GAB.

Réponses attendues d'ici le **1^{er} décembre 2022**. La FNAB analysera les retours d'enquêtes et partagera les résultats en commission PPAM nationale début 2023.

Lien vers le questionnaire d'enquête :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd1XGDIt3Cchob5T7cQkMH8894I4busktb_zju8HMTghZ1IEg/viewform?usp=sf_link

Portrait : Anne FICHET, productrice de PPAM bio en Charente Maritime

Portrait issu de la fiche de ferme d'Anne Fichet, disponible sur notre site internet :

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/fermes-de-demonstration/>

Nom commercial : Aux Graines Buissonnières

Localisation : La Poussardière, 17350 Saint Savinien sur Charente

Sol : argilo-calcaires et vareennes ; présence d'irrigation

Cultures : production de 50 plantes différentes sur 1,5 ha

Autres activités sur la ferme : séchage et distillation des plantes

Les différents produits commercialisés : tisanes, aromates, hydrolats, huiles essentielles, plants (surtout les premières années)

Au total ce sont 150 kg de récoltes en sec /an et 700 kg de récoltes en frais pour la distillation, transformées en 500 L d'hydrolats et 1,5 L d'huiles essentielles.

Lieux de vente : une vingtaine de magasins et épiceries, marchés, foires à spiritueux, vente directe à la ferme (1/2 j/semaine), amaps et associations de consommateurs, transformateurs locaux (brasseurs: plantes sèches et eaux florales).

Chiffre d'affaires annuel : 29000 € (1/3 distillation, 2/3 plantes sèches)



Anciennement animatrice nature à Nature Environnement 17 et issue d'une famille de paysans, s'installer en plantes aromatiques, à parfum et médicinales en agriculture biologique s'est présenté comme une évidence pour Anne.

Les espèces cultivées, adaptées au climat et au sol de notre région, sont réparties sur le terrain en fonction de leurs exigences et de leur biotope d'origine. En effet, la partie haute de la parcelle, en petite terre de Groie, est adaptée à la culture des méditerranéennes ; s'y sont installés romarin, lavande, thym, sarriette, sauge... tandis que la partie basse, située près du ruisseau, plus fraîche et profonde (Vareennes hydromorphes), fait le bonheur des menthes, guimauve ou mélisse... La cueillette sauvage est pratiquée sur des sites certifiés par Ecocert (exempts de pollutions) en vallées de Charente et Boutonne :

- feuilles de frêne, fleurs de Reine des prés, fleurs de sureau, feuilles d'ortie, fleurs de tilleul, et fleurs d'ail des ours pour l'herboristerie (20 kg secs par an)

- laurier, genévrier, carotte sauvage, pour la distillation (100 kg frais par an)





Pour Anne, la cueillette est une activité qui prend 1 jour/semaine en pleine saison et qui demande une observation du milieu très importante afin d'être là au bon moment pour la récolte.

Enfin, dans un souci d'équilibre écologique et d'habitats auxiliaires, le jardin s'inscrit dans un ensemble accueillant pour la biodiversité : haie, friche, roncier, mare, nichoirs et gîtes à chauve-souris, bandes de végétation spontanée, tas de bois et de cailloux.

Anne a préféré s'installer progressivement en développant petit à petit les investissements, en commençant par l'atelier herboristerie, puis ensuite la distillerie.

La majorité du travail se fait manuellement ou à l'aide de petits outillages. Anne consacre 50 heures par semaine à ses activités PPAM en saison, et prend généralement 3 semaines de congés par an.

Voici la répartition du travail sur l'année :

- de mai à octobre : récoltes. La distillation a lieu en même temps que le séchage.
- de novembre à décembre : transformation, conditionnement
- période hivernale : administratif et chantiers

2 questions posées à Anne Fichet :

1/ Quels sont les avantages et contraintes de ton système ?

Avantages :

- de faibles investissements et une progressivité dans le développement de l'activité,
- bonne valorisation des petites surfaces,
- système très diversifié où l'on n'est pas dépendant d'une seule culture (si une culture gèle cela ne remet pas en cause mon chiffre d'affaires de l'année), donc plus sécurisant,
- la diversité des débouchés. Exemple : au printemps 2020 (confinement) : tous les marchés se sont arrêtés mais les magasins ont doublé leurs commandes...,
- travail en entraide avec les collègues du groupe ppam 17, animé par Bio Nouvelle Aquitaine.

Inconvénients :

- difficulté de rémunérer justement le temps de travail,
- difficulté de calculer le coût de production d'une plante,
- le prix payé au producteur est souvent en deçà de la valeur réelle du produit fini.

Les facteurs de réussite :

- être un bon commercial,
- ne pas reproduire le schéma courant « plantes sèches » et innover dans sa gamme de produits (ex : forte demande en gemmothérapie, aromates frais, ...),
- bien connaître son biotope,
- être en réseau : entraide, mutualisation,
- se déplacer pour voir ce qui existe ailleurs,
- avoir un minimum de savoirs en botanique.

En résumé la multiplicité des compétences que ce travail implique est à la fois sa richesse et sa difficulté.

Si c'était à refaire je resterais sur les mêmes modes de commercialisation et de productions et le choix de l'installation progressive. Mon bémol : être passée chef d'exploitation en 2017 (année blanche au niveau des financements !)

2/ Quelles évolutions pour ta ferme dans les 5 années à venir ?

Un projet d'association : salarier quelqu'un ou m'associer.

Toujours garder cette optimisation du travail :

- réfléchir chaque étape et revoir ou éliminer ce qui est chronophage et vecteur de fatigue physique, pour en améliorer l'ergonomie,
- réfléchir à une politique tarifaire plus rémunératrice,
- aménager une pièce pour le conditionnement.

Agenda / Formations PPAM

Toutes les **formations** spécifiques PPAM en ex-Poitou-Charentes et en ex-Aquitaine + liens d'inscription ici : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/agenda-rencontre/?theme=87&country>

AG de l'AFC, 2 et 3 février 2023 à Bromont-Lamothe - 63

La prochaine AG de l'AFC aura lieu les 2 et 3 février 2023 à la Maison St Antoine à Bromont-Lamothe - 63230 (à une demi-heure de Clermont Ferrand). Elle sera précédée de la première édition des "Rencontres de l'AFC", le 1er février 2023 après-midi, dans





le même lieu, sur le thème : « Enjeux de la préservation de la ressource en plantes sauvages : le guide de bonnes pratiques, une première étape ».

Prochaines journées techniques à Captieux (33)

Elles auront lieu sur 3 jours, les 30,31 janvier et 1^{er} février 2023. 1 jour sera exclusivement consacré aux porteurs de projets, un jour aux producteurs installés et un jour sera commun aux deux publics. Programme en construction, recherche active d'un nom pour l'opération et prochain démarrage des réunions de préparation. Si vous souhaitez participer à l'organisation de ces journées, merci de vous faire connaître auprès de Béatrice (06 73 62 35 03 ou b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com) !

Etudes / Biblio

Publication des résultats de deux études France Agrimer sur PPAM bio :

> Une étude sur le commerce équitable dans les filières des PPAM en France : les enseignements clé et tous les docs :

<https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/2022/Le-commerce-equitable-dans-les-filieres-PPAM-en-France-opportunités-et-reponses-aux-principaux-enjeux-des-filieres>

> Une étude sur les filières cosmétiques « bio » en PPAM. Les enseignements clé et l'ensemble des documents de l'étude :

<https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Plantes-a-parfum-aromatiques-et-medicinales/2022/Les-PPAM-dans-les-cosmetiques-bio-francais-des-micro-filieres-a-developper>

Publication de la 6^{ème} édition du guide PPAM

La 6^{ème} édition du guide PPAM vient d'être publiée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Il contient des informations pour toute personne qui souhaite se lancer dans la production et la transformation des PPAM, ainsi que pour ceux qui en cultivent déjà : les structures de la filière, les démarches pour s'installer / se diversifier, la cueillette sauvage, la transformation et la qualité, les réglementations, des fiches cultures, un annuaire de contacts.

Commandes groupées possibles. Contactez Béatrice.

Fermoscopies en PPAM

Ce recueil vous propose de partir à la rencontre de six producteurs–cueilleurs de la Loire, du Rhône et du Puy-de-Dôme, installés entre 2013 et 2018. Ils vous racontent leurs trajectoires, leurs fermes, leur métier... au prisme des six piliers de l'Agriculture Paysanne : autonomie, répartition des richesses, travail avec la nature, qualité des produits, participation à des territoires vivants, transmissibilité

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/fermoscopies_ppam_2022_vf_-_web-avec_compression.pdf

Prochaine Newsletter : Décembre 2022